

**Comité Départemental Haute Loire de l'Association Nationale des
Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance. A.N.A.C.R.
Les Bories Hautes 43700 BRIVES CHARENSAC**

Le Puy le 17 Décembre 2007

Le Comité Départemental

à

**Monsieur le président des « Cahiers de la Haute Loire »,
Archives Départementales Avenue de tonbridge
B P 338- 43012 Le puy en Velay Cedex**

Notre association ouverte à toute tendance politique ou philosophique s'appuie sur la notion essentielle d'humanisme. Tous les mouvements résistants sont représentés, Armée Secrète, Francs Tireurs Partisans notamment, sur la base des valeurs fondatrices du Conseil National de la Résistance. Autour du Général De Gaulle, ces valeurs ont fédéré l'ensemble des résistances intérieure et extérieure, afin de libérer le territoire et fonder la France d'aujourd'hui, libre et indépendante. L'apolitisme est de mise et obligatoire dans les deux secteurs Combattants et Ami(e)s, comme cela est inscrit dans nos statuts. Notre ouverture d'esprit est grande, notre tolérance vivace, ce qui ne signifie pas qu'elle soit aveugle, surtout lorsque l'esprit de la résistance est profané

Aussi comprenons nous qu'une revue comme « Les Cahiers de la Haute Loire » patronnée par des institutions publiques, D.R.A.C. Auvergne et Conseil Général de la Haute Loire, puisse publier des articles d'opinions diverses, émanation de visions personnelles, quelquefois tendancieuses, à la condition, de la part des responsables de la parution, d'en aviser clairement le lecteur et de les présenter avec une certaine réserve. Toute publication est librement acceptée, sauf si elle est diffamatoire.

La parution, dans votre livraison 2006 des « Cahiers de la Haute Loire », sous le titre : **Souvenirs et commentaires sur la Résistance en Haute Loire 1940 1944**, rédigé par Monsieur Bernard Cabanes, on se trouve bien au-delà d'une telle démarche et cette initiative nous conduit à vous faire part de l'indignation et de la protestation de tout le monde résistant.

Indignation et protestation contre les allégations bien tardives d'un personnage dont l'activité dans les maquis de la Haute Loire et de la Lozère n'a pas laissé de souvenir et dont la discrétion durant cette période, n'a d'égale que l'anticommunisme primaire et virulent qui imprègne son article.

Indignation et protestation contre une entreprise à rebours de la démarche de rassemblement et d'union de toutes les forces résistantes dont Jean Moulin fut l'instigateur, sous la houlette du général De Gaulle, et qui devait aboutir à la constitution du C. N. R..

Après la disparition de la plupart des acteurs de l'époque, que plus de soixante ans après, le sieur Cabanes prétende relater et commenter les événements, qu'il ait pu croire, le temps enfin venu de réécrire l'histoire, d'exprimer impunément soit sa haine contre tout ou partie des forces qui luttèrent côte à côte contre l'occupant, soit sa mansuétude flagrante envers la collaboration pétainiste. Tout ceci est très perceptible dans la prose de l'intéressé.

Et de plus, quand les responsables d'une revue largement financée sur fonds publics, aient pu en assumer la publication, il y a un pas, que vous avez allègrement franchi. Comment une commission de lecture, avec à sa tête un Directeur des Archives Départementales, avec dans les rangs de l'association « Les Cahiers de la Haute Loire », des historiens connus, comment a t'on pu laisser passer un tel faisceau d'inexactitudes, d'appropriation de séquences non vécues, d'assertions de caractère diffamatoire ?

Les pseudo souvenirs et les commentaires de Monsieur Cabanes s'apparentent fortement à une démarche de caractère révisionniste; ce qui est dommageable !

Vous comprendrez aisément que dans ces conditions, nous attendions de votre part :

-1) La publication dans les meilleurs délais, au titre du droit de réponse, de la déclaration de Monsieur Théo Vial-Massat dont vous voudrez bien trouver ci-jointe une nouvelle ampliation.

-2) Des explications sur les objectifs que vous avez entendu poursuivre, en assumant la publication incriminée.

Veillez agréer Monsieur le Président, l'expression de notre vigilante considération.

Le Vice Président

Le président A. N. A. C. R.

P. Calmels.

Lucien Volle.